

des réformes parlementaires. On dispose maintenant de haut-parleurs pour écouter ce qui se passe ici.

M. le président suppléant: A l'ordre. Je prierais l'honorable député de s'en tenir à la résolution n° 7.

L'hon. M. Pickersgill: En réalité, j'ai été détourné de mon sujet par le ministre des Finances, le ministre du détournement. Mais que le ministre du Commerce soit à son siège ou non, il est très intéressant d'observer que de tous les députés des trois provinces des Prairies, pas un seul ne s'est levé pour se prononcer en faveur du projet d'augmentation du tarif sur les lainages.

M. Pallett: Avez-vous vérifié la balance commerciale récemment?

L'hon. M. Pickersgill: Lorsque la question sera mise aux voix, il sera très intéressant de constater combien de députés conservateurs des provinces des Prairies trouvent commode de se trouver ailleurs, comme l'un des députés conservateurs les plus distingués de législatures antérieures, trouvait très souvent commode de se trouver ailleurs.

M. Pallett: Trois cents millions de boisseaux de blé représentent une forte vente de blé dans une seule année.

L'hon. M. Pickersgill: L'honorable député de Peel, très versé dans les questions touchant notre commerce, parle de l'augmentation des ventes de blé. Il a anticipé sur ce que je me proposais de dire un peu plus tard, mais je le ferai dès maintenant. Ce que je veux dire c'est que ce moyen détourné n'en est que plus dangereux, étant donné que le ministre nous a dit,—il aurait peut-être dû se faire ou du moins ne pas s'exprimer aussi franchement,—que ce n'est qu'un prélude à la transformation du tarif de la nation la plus favorisée, s'il lui est possible de mener à bien des négociations à l'égard de ce numéro consolidé.

Voyons quel est le pays qui nous vend le plus de lainages sous le régime du tarif de la nation la plus favorisée? C'est l'Italie. La Commission du tarif a signalé que le marché italien est important pour nos deux principaux produits primaires, le blé et le poisson, et qu'il continue de s'étendre. Il est évident que l'Italie n'envisagera pas cette augmentation du droit de douane avec sérénité. Le gouvernement a déjà réussi à perdre notre marché du poisson à la Jamaïque; s'il continue dans cette voie, il finira par perdre les débouchés que nous avons en Italie pour notre poisson et il nous faudra concentrer d'autant plus nos efforts sur les quelques marchés qui nous resteront après l'application, pendant un certain temps, de

cette politique désastreuse. En fin de compte, cette politique aura des répercussions fâcheuses sur une industrie qui emploie beaucoup plus de gens que l'industrie des lainages. Le fait est que, dans ma circonscription, et dans presque toutes les circonscriptions des provinces de l'Atlantique, il y a des pêcheurs dont la principale source de revenu est la vente de morue salée.

Des voix: A l'ordre!

M. le président suppléant: A l'ordre! L'honorable représentant de Bonavista-Twillingate peut fort bien y faire une brève allusion, mais je ne puis l'autoriser à prononcer un discours de budget sur les pêcheries.

L'hon. M. Pickersgill: Il n'en est rien. J'explique simplement, comme j'en ai certainement le droit, pourquoi je m'oppose à l'adoption de ce numéro et pourquoi je me propose de voter contre son adoption. Je considère qu'il est fort mauvais en soi d'augmenter le tarif sur la laine contre les Britanniques. J'en dirai davantage là-dessus, bien qu'il me soit difficile d'ajouter beaucoup à ce qu'a si bien exprimé à cet égard le chef de l'opposition. Mais j'affirme que cela fait partie d'un tout, que ce n'est qu'un prélude à une augmentation du taux de la nation la plus favorisée contre un pays qui constitue un marché essentiel pour les producteurs primaires. Comme unique excuse, la Commission du tarif a tout juste pu trouver que cette industrie avait des répercussions sociales. Je sympathise avec l'honorable représentant de Waterloo-Sud, tout comme le fait tout Canadien honnête avec un député qui représente une circonscription qui va souffrir de la politique économique générale du gouvernement actuel.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

M. Ricard: Qu'avez-vous fait pour l'empêcher? Absolument rien.

L'hon. M. Pickersgill: Le gouvernement actuel ne fait absolument rien, lui non plus. Il y a un certain temps, comme on l'a signalé avec beaucoup d'à-propos, il y avait beaucoup plus de gens au travail que maintenant. Je sympathise avec l'honorable député...

M. Ricard: Le chômage a débuté sous le régime libéral.

M. le président suppléant: A l'ordre!

L'hon. M. Pickersgill: Quiconque a l'esprit le moins humanitaire sympathise avec tout chômeur qui veut du travail et est sans emploi sans qu'il y ait de sa faute. Il importe de faire quelque chose pour remédier au chômage. La Commission du tarif